

Chers amis,

La Ville de Chaumont, ayant réalisé l'indexation des oeuvres envoyées par le passé dans le cadre du concours international du Festival de l'Affiche et du Graphisme, propose à celles et ceux qui ont adressé leurs images de signer un contrat concernant l'utilisation de leurs créations. Aujourd'hui ce contrat suscite des inquiétudes d'un certain nombre d'entre vous.

Ce contrat a été rédigé par l'équipe municipale précédente assistée par un cabinet juridique spécialisé dans les droits d'auteur dans l'esprit de rendre visible les milliers d'affiches conservées par la ville, sans avoir expressément besoin d'en demander chaque fois l'autorisation ou de payer un droit d'utilisation dans le strict cadre exprimé de la promotion du graphisme d'auteur et de la ville qui s'y attelle. La nouvelle municipalité élue en mars 2008 a ensuite envoyé ce contrat aux graphistes représentés dans le fonds contemporain de la Ville de Chaumont.

Nous pensons que le contrat concernant l'usage des images des graphistes doit être acceptable par tous et doit être dès maintenant retravaillé. Une réunion est prévue en ce sens le 13 mars prochain avec des représentants de différentes organisations de graphistes et de la ville de Chaumont.

Nous souhaitons qu'il en ressorte un contrat qui allie, de façon irréprochable, les droits d'auteurs des graphistes et la nécessité du rayonnement national et international de la collection chaumontaise.

Par ailleurs, la contestation de ce contrat a entraîné celle du festival lui-même et de sa vingtième édition. Certains d'entre-vous ont décidé de ne pas envoyer leurs affiches cette année. D'autres refusent que leurs images, déjà conservées dans la collection, soient exposées dans le cadre de l'exposition rétrospective du fond d'affiches françaises, ou encore ne souhaitent pas participer à celle-ci par l'envoi de petit matériel graphique que nous demandons.

Ce n'est pas le maire de Chaumont qui les invite au travers de leurs images à élaborer l'histoire et la pratique du graphisme en France, c'est l'équipe qui travaille depuis huit ans (et pour sa dernière année) à la direction artistique et à la programmation de ce festival. Celui-ci ne pourra pas se faire si une partie de ses acteurs s'en détournent et militent contre son existence. Nous sommes convaincus que la réunion du 13 mars permettra de trouver une solution qui, à la fois respectera les droits des graphistes et permettra à la ville de poursuivre son engagement pour notre profession. C'est pourquoi nous vous demandons amicalement une nouvelle fois de vous associer et de participer massivement au festival 2009 pour faire de cette vingtième édition le grand rendez-vous qu'elle doit être.

la direction artistique Pierre Bernard, Alex Jordan et Vincent Perrottet  
le délégué général Étienne Bernard